Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 903

Artikel: Vivre en ville : l'apprentissage de la ferme

Autor: Imhof, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018123

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

(ag) Qu'un bâtiment entraîne des coûts de construction supérieurs à ceux qui furent initialement évalués, ce n'est pas chose inédite. L'Etat de Vaud se protège pourtant de ce genre de surprise en demandant des crédits «soumissions rentrées». Restent les hausses dues à l'inflation; elles font l'objet d'une demande de crédit au terme des travaux qui ne présente nulle difficulté. En revanche les modifications importantes des projets doivent immédiatement faire l'objet d'une demande ad hoc.

GYMNASE DE NYON

La règle du jeu

Le cas du Gymnase de Nyon est particulier. Personne n'a oublié la querelle d'architecture qu'il a suscitée. Ce n'est pas le lieu de la rouvrir, mais de rappeler que le choix résultait d'un concours.

Il était évident aux yeux d'experts que le projet retenu était plus coûteux que la majorité de ceux qui furent primés. Ce n'était pas en soi disqualifiant. L'Etat pouvait, dans la clarté, décider qu'il s'offrait, pour des raisons de choix esthétique, le luxe d'une solution coûteuse.

Tel ne fut pas le cas. Le magistrat responsable déclara qu'il ne retiendrait pas ce projet s'il devait coûter 20% de plus que les autres qui furent primés. En conséquence, le coût présenté fut limé: réduction du programme sur certains points et sous-estimation de plusieurs postes du devis.

Aujourd'hui, la facture réelle sort. Coût suppplémentaire: 6,5 millions, près de 17% du devis initial.

Le préavis explique le dépassement autant qu'on peut. Mais il se garde de rappeler que le choix s'est fait sur la base d'un concours, et que la sous-estimation délibérée des coûts a faussé le jeu et l'appréciation. D'où le malaise, qui n'a rien à voir avec une ordinaire rallonge, mais qui touche au respect de la règle du jeu.

VIVRE EN VILLE

L'apprentissage de la ferme

(pi) Autrefois, certaines villes possédaient de véritables «fermes urbaines», au cœur de la cité, où venaient se ravitailler les habitants des quartiers avoisinants. Elles avaient pour but de maintenir un contact entre le monde rural et les citadins, tout en offrant la possibilité à ces derniers de profiter de produits achetés directement chez le producteur, évitant ainsi les marges des intermédiaires et les frais de transport. C'est aujourd'hui un nouveau type de ferme urbaine — ou plutôt scolaire — qui voit le jour. En Suisse il en existe à Longirod (pour la ville de Genève) et au Mont-sur-Lausanne (pour Lausanne).

Si les fermes urbaines traditionnelles avaient l'avantage de maintenir une certaine vie campagnarde dans les villes, leur exploitation n'allait pas sans problèmes: on se souciait peu de la santé du bétail qui était condamné à l'étable toute l'année; odeurs et bruits n'étaient de plus pas toujours du goût des voisins et certaines normes sanitaires difficiles à respecter. Ce type d'exploitation a été remplacé, aux Pays-Bas notamment, par des fermes «publiques» ou «scolaires» situées en périphérie de la ville. Leur but n'est plus le ravitaillement de la population en produits frais, mais est devenu avant tout pédagogique. Elles offrent en effet aux citadins la possibilité d'apprendre à connaître les animaux

et à s'occuper d'eux, de découvrir les relations entre hommes et bêtes, de s'instruire sur place en participant à différentes activités organisées ou non. Sur un espace relativement faible (au moins 3000 m²) il est déjà possible de faire fonctionner une petite unité agricole, comprenant tous les éléments d'une ferme «traditionnelle» (gros et petit bétail, volaille, cultures, jardin potager, four à pain, etc). On peut ainsi reconstituer et suivre des cycles complets, comme celui du pain: planter la graine de céréale, la voir grandir, la récolter, la moudre et utiliser la farine pour fabriquer des produits que l'on pourra cuire dans un four chauffé au bois coupé et façonné sur place. On perçoit dans cette

Une vraie ferme pour les élèves

La ville de Lausanne possède plusieurs domaines agricoles, dont un au Mont-sur-Lausanne, accessible depuis la ville par les transports publics.

C'est à la suite d'une collaboration entre les directions des finances — dont dépendent les domaines — et des écoles que cette exploitation a été choisie pour abriter une expérience de ferme urbaine destinée aux jeunes élèves. Deux roulottes servent d'abris provisoires pour les élèves et le matériel. Un animateur à mi-temps assure l'accueil et la coordination avec les paysans qui exploitent le domaine. Pour l'instant, l'expérience fonctionne sur un très petit budget et permet d'accueillir une douzaine de classes qui viennent chacune plusieurs fois une journée, sur une période d'une année. Ce système leur permet de suivre les travaux des quatre saisons et de mener un projet à terme (plantation, récolte, transformation). Le fait qu'il s'agisse d'une véritable exploitation en fonction, qui fait vivre une famille, fait l'originalité de cette démarche. Les enfants ont ainsi la possibilité de comparer leur méthode de travail (culture «manuelle» d'un carré de blé dans le jardin) à celle de l'agriculteur qui dispose de machines. La ferme urbaine ayant démontré sa raison d'être, un préavis sera déposé prochainement devant le Conseil communal pour permettre de transformer l'expérience en long terme.

entreprise un petit côté «reconstitution artificielle»: il n'y a plus guère qu'au musée du Ballenberg que le pain soit fait de cette façon et celui que nous mangeons passse par des étapes beaucoup plus mécanisées. Mais qu'importe, pourvu que la démarche soit honnête: les visiteurs peuvent être avertis et deviendront d'autant plus critiques face à des produits de facture industrielle, ou exigeants dans la recherche de produits de qualité. L'honnêteté est également nécessaire pour bien comprendre la relation entre l'homme et l'animal: les si jolis petits lapins qui courent dans l'herbe sont destinés à être tués, tout comme les vaches ou les poules. Pour éviter le côté «musée», il est important, selon Bruno Dumont, animateur de l'expérience lausannoise (voir encadré), que «les enfants vivent la ferme. Ils ne viennent pas regarder des vitrines, mais participer aux tâches: nettoyer l'écurie, s'occuper des bêtes, du jardin, etc. Ils y vivent des moments forts, parfois difficiles, lorsqu'ils se rendent compte qu'il faut tuer une poule ou que les lapins

Initiation à l'environnement

Les bâtiments que possède la ville de Genève à Longirod ont longtemps été utilisés pour abriter des colonies de vacances et des classes vertes. Ils continuent d'accueillir des camps d'une semaine en été et permettent à environ 900 élèves par an d'y suivre une semaine d'initiation à l'environnement. Les activités sont organisées autour de quatre ateliers, dont sont responsables des gens du village engagés à temps partiel (jardin potager; moulin, four à pain, lait; élevage de petit bétail et basse-cour; forêt). Le tout est chapeauté par un animateur à plein temps.

Notre tour d'horizon ne serait pas complet si nous ne mentionnions pas la ferme de Loëx, propriété du canton de Genève. Au contraire des fermes du Mont et de Longirod, celle-ci accueille des classes pour des visites passives, pendant lesquelles les enfants observent, mais n'exécutent aucune tâche.



Les élèves sont invités à toucher (ici au Mont-sur-Lausanne)

sont en cage. Mais ils découvrent la ferme-salaire, qui n'est pas la ferme-hobby qu'ils imaginaient». Point essentiel: en apprenant que l'agriculture est un métier, et non pas un passe-temps, les citadins respectent mieux le paysan et la nature qui le fait vivre.

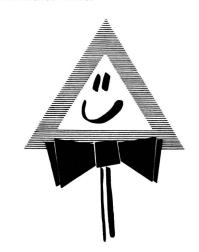
La ferme est aussi un lieu d'expérience et d'expérimentation qui ne se limitent pas à l'agriculture: c'est l'occasion de parler des déchets, en observant le cycle du fumier et en expérimentant le compostage; c'est la possibilité de comparer des méthode de culture traditionnelle et biologique; c'est l'approche de l'accouchement à travers la naissance d'un veau...

A l'heure d'une certaine prise de conscience écologique et de grands débats sur l'avenir de l'agriculture, les fermes urbaines nouveau style ont le mérite de provoquer un dialogue et d'en apprendre plus que bien des discours théoriques. On ne peut qu'espérer qu'aux deux fermes romandes — uniquement à usage scolaire — s'en ajouteront d'autres, accessibles à tout un chacun.

● En plus de ses domaines agricoles, Lausanne possède de magnifiques forêts. Signalons donc le «Samedi de la forêt joratoise», promenade commentée qui aura lieu le 30 avril, avec pour thème «L'arbre, la haie et la lisière, de la campagne à la banlieue». Passons des arbres aux pierres pour signaler également les «Promenades géologiques lausannoises», les 21 et 27 avril. Renseignements auprès du Service des forêts de la Ville de Lausanne, tél.: 021 43 42 62. SECURITE ROUTIERE

Faire de la Suisse un modèle

(réd) C'est à la fin de ce mois que se terminera le concours d'idées lancé par L'Association suisse des transports (AST) sur le thème «Sécurité routière — comment faire de la Suisse un modèle?». Chacun peut présenter une ou plusieurs propositions susceptibles d'améliorer la sécurité routière. Une somme totale de 20 000 francs récompensera les meilleures idées.



Le prospectus et les conditions de participation peuvent être obtenus auprès de l'AST, case 324, 2800 Delémont. Tél.: 066 22 88 88.